N°428

du 09 Septembre 2011

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Gestion des factures d'eau et d'électricité

Un casse-tête dans les «cours communes»

Déjà écoutés à la barre du procès d'atteinte à la sûreté de l'Etat

Tous condamnables de la non-dénonciation d'un crime en préparation

** Kpatcha demande la médiation d'Abalo Kpétchélébia*

Journée des Bouchers du Togo

Réduire les maladies de la viande

Photo: L'Union

Le Général Assani Tidjani l'un des prévenus dans l'affaire du Coup d'Etat

En communion avec les jeunes des régions Maritime et des Plateaux

La NJSPF appelle Faure à créer son parti politique

Retard dans la réhabilitation des 30 km de pistes rurales par préfecture

21 entreprises togolaises frappées de mise en demeure, sur un total de 35

** 10 encouragements et 4 félicitations sont aussi notés.*

Pour l'investissement, l'expertise scientifique et technique et le transfert de fonds

Le gouvernement recrute la diaspora pour des idées et recommandations

** L'avis de recrutement de 4 experts de la diaspora lancé jeudi.*

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro ----- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29** / **90 05 94 28**

Repères

La CVJR lance les 45 jours d'audience

Le président de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan a lancé la phase des audiences le mardi 6 septembre au siège de la Commission à Lomé.

La rencontre a réuni le Premier ministre, Gilbert Houngbo, les membres du gouvernement, des organisations internationales et de la société civile ainsi que des représentants des différentes confessions religieuses. Au cours de la cérémonie, les participants ont suivi un exposé intitulé les audiences en 17 points présenté par la responsable audiences à la CVJR, Mme Pépévi Kpakpo. Selon elle, les audiences permettent de collecter des informations pour la recherche de la vérité et renforcent la transparence dans le travail de la commission. Elles sont de trois ordres à savoir public, à huis clos ou (in camera) et privé. Les audiences ne constituent pas un procès et peuvent y participer les personnes physiques c'est-à-dire les victimes, témoins ou présumés coupables et les personnes morales ou les institutions. Mme Kpakpo a indiqué qu'elles sont libres, volontaires et ouvertes dans les huit antennes de la CVJR et qu'il y aura des audiences spéciales pour les enfants et les personnes handicapées. "Il n'y aura pas de peine et une protection ainsi qu'une sécurité sont garanties aux participants", a ajouté la responsable audiences de l'institution. Le président de la CVJR a affirmé que les travaux débutent le 7 septembre et vont durer 45 jours sur toute l'étendue du territoire. Pour lui, ces audiences représentent la phase la plus importante de leur mandat durant laquelle la parole sera donnée au gré aux victimes et aux coupables. "Le moment est venu de nous regarder en face en tant que Togolais pour un avenir meilleur et prospère de notre peuple et des futures générations ", a confié Mgr Barrigah-Bénissan. Il a convié tous les acteurs de la vie politique du Togo à ne ménager aucun effort pour faire de cette phase une réussite car "la chambre du pardon, aucun homme ne la ferme", a-t-il précisé.

Pour l'aménagement du territoire

Un atelier régional d'évaluation à mi-parcours de la collecte des données socio économiques pour l'élaboration des schémas locaux, régionaux et national d'aménagement du territoire a réuni, le lundi 5 septembre à Tsévié, des acteurs de la région Maritime.

La rencontre est organisée par le ministère auprès du président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique nationale de l'aménagement du territoire. Elle a permis de faire le point sur l'état d'avancement de la collecte des données, des indicateurs, des résultats et de prendre de nouvelles décisions par rapport aux méthodes et à la stratégie de collecte. Au cours des travaux, les participants ont suivi des exposés sur les résultats des données dans les différents secteurs notamment l'environnement, la démographie, l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'industrie, l'artisanat et le transport. Les exposés ont également porté sur le tourisme, la culture, la communication, le sport, la jeunesse, l'eau, l'assainissement et la santé, la sécurité, la justice, l'éducation, l'emploi et l'action sociale. C'est le directeur de la Planification régionale et de l'Aménagement du Territoire, Kanyi Akuété Sêh qui a ouvert les travaux en présence des préfets, des directeurs régionaux, des chefs des services et des responsables des ONG et associations de la région Maritime. Il a indiqué que l'aménagement du territoire est une option qui favorise l'amélioration des conditions de vie des populations et permet d'avoir une dynamique couvrant les milieux physiques, les activités économiques et l'organisation de l'espace. La collecte des données, a-t-il souligné, permet de disposer des banques de données géo références des différents outils d'aménagement du territoire. Il a félicité les participants et demandé leur concours pour la finalisation du document.

Accessibilité aux soins de santé de la population

Le Premier ministre, Gilbert Fossoun Houngbo, s'est entretenu le lundi 5 septembre au siège du gouvernement, avec une délégation des partenaires techniques et financiers du Togo conduite par l'expert en protection sociale du Bureau International du Travail (BIT), André Bernard.

Celui-ci a déclaré, au sortir de l'audience, que la délégation a discuté avec M. Houngbo des questions prioritaires du gouvernement relatives à l'accessibilité aux soins de santé de la population et à l'extension de l'assurance maladie à toute la population. Il s'agit pour le gouvernement, d'étendre aux autres catégories de la population, dans les meilleurs délais, l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), a-t-il ajouté. M. André Bernard a indiqué que son institution a contribué avec les agences du Système des Nations Unies et les autres partenaires au processus qui a abouti à la création de l'INAM. "Nous continuons à appuyer techniquement la mise en place de l'INAM et son suivi et nous allons maintenant entamer l'extension de l'assurance maladie à toutes les couches de la population", a-t-il conclu.

M.A./ATOP

Musique

KING MENSAH presque au Zénith le 06 octobre prochain

Le roi de la musique traditionnelle sera en soirée en dédicace le 06 octobre prochain sur la péniche cinéma en face du Zénith à Paris. Presqu'au Zénith, l'une des plus emblématiques salles de spectacles de France. Le Zénith est censé accueillir les plus grands artistes de France. La soirée dédicace va se faire dans le cadre de son tout dernier opus "da "

Mais le tout récent Chevalier de la légion d'honneur de France n'en est pas bien loin. Il va falloir qu'il se remette au travail pour bien sortir un album beaucoup plus percutant. Les deux derniers albums du roi sont moins bons sur le plan de la recherche musicale. On n'ose croire également que la distinction attribuée par la France ne va pas lui monter la tête et l'amener à moins d'effort.

Ancien du Ki-Yi Mbock de Were Were Liking, King Mensah est un auteur, compositeur, interprète marqué par le highlife, l'afro-beat et la musique mandingue. Fin 1993, il crée un spectacle de contes, poésies et danses.

Chanteur, musicien, comédien, conteur, danseur, tchatcheur, son surnom " King " lui vient de son signe astrologique.

Fin 1993, il crée un spectacle de contes, poésies et danses. Militant de nombreuses campagnes contre le SIDA, il œuvre également en faveur de l'enfance défavorisée encadrant notamment des jeunes orphelins sur des projets culturels. Auteur de quatre albums, " Madjo ", " Edidodo ", " Mensah " et " Elom ", il a collaboré aux œuvres de nombreux artistes (Meiway, Boy Ge Mendes, zo Gang) et a reçu plusieurs prix dont le Best Traditional Artist Award aux Kora 2000.

Littérature

PPDA épinglé par la justice

La célébrité ne donne pas absolution devant la justice française. Cette dernière punit très sévèrement surtout quand on ne sait pas œuvre de fiction. L'ancien présentateur de télévision, le célèbre journaliste Patrick Poivre d'Arvor vient de l'apprendre à ses dépens. Le journaliste défraye la chronique depuis qu'il a quitté dans de piètres conditions le plateau.

Il vient d'être condamné mercredi à Paris pour atteinte à la vie privée de son ancienne compagne qu'il a mise en scène dans un de ses romans paru en 2009. Il faut dire que PPDA n'avait pas beaucoup d'imagination.

Pour ce livre, intitulé "*Fragments d'une femme perdue*", l'ancien présentateur-vedette de TF1 et son éditeur Grasset devront verser solidairement 25.000 euros de dommages et intérêts à Agathe Borne et 8.000 euros de frais de procédure.

Le journaliste est notamment sanctionné pour avoir reproduit des lettres d'amour de la jeune femme "*touchant au plus profond de l'intimité*", dit le jugement.

La plaignante reprochait aussi à son ancien ami d'avoir, pour se venger de la rupture, fait état d'épisodes de sa sexualité et de sa santé ainsi divulgués à son entourage qui, selon elle, ne pouvait que réaliser que c'est d'elle dont le journaliste parlait.

Patrick Poivre d'Arvor a déjà été condamné dans les années 1990 pour des cadeaux reçus d'un homme d'affaires proche du maire RPR de Lyon d'alors, Michel Noir. Il a aussi été accusé cette année d'avoir plagié des passages d'une biographie d'Ernest Hemingway, ce qu'il conteste.

Musique

Les musiques noires, des musiques liées à la couleur de peau ?

Ah, si seulement les cours de géographie portaient plus souvent sur les musiques noires que sur les fossiles du crétacé supérieur … Yves Raibaud nous permet d'imaginer un instant cette petite révolution. Maître de conférences à l'IUT Michel de Montaigne, à Bordeaux, il s'est spécialisé dans les rapports entre géographie et musique, territoire et culture. Il vient de superviser un numéro de la revue «Géographies et cultures» justement intitulé «Géographies des musiques noires». Il a invité des chercheurs comme Emmanuel Parent à parler de l'actualité du kuduro angolais, de l'exploitation touristique des musiques afro-américaines aux Etats-Unis ou des traces des cultes vodoun dans la musique béninoise. Exactement le genre de programme de géographie dont nous rêvions adolescents !

Puisque la revue se consacre aux «musiques noires», nous l'avons interrogé sur la pertinence du concept …

Parler de «musiques noires», les définir par leur caractère très rythmé et souvent improvisé, n'est-ce pas perpétuer une vision essentialiste, presque raciste, des Africains et de leurs descendants ?

Yves Ribaud : Le musicologue Philippe Tagg et le sociologue Denis-Constant Martin, chacun à leur manière, ont montré qu'on ne pouvait pas définir d'une façon certaine des éléments musicaux et des origines géographiques qui seraient communs à toutes les musiques noires. Tagg montre que le contretemps, la blue note, le groove, l'improvisation existent dans toutes les musiques populaires européennes, avant que celles-ci n'aient atteint l'Amérique avec les vagues de migrants irlandais, allemands, russes ou italiens. Les esclaves déportés en Amérique du Nord n'étaient pas originaires des mêmes régions d'Afrique, et leurs cultures musicales étaient probablement aussi diverses que les langues qu'ils pratiquaient.

Dans ces conditions, la recherche obstinée de la «preuve» de l'origine africaine des musiques noires (on finit toujours par la trouver !) apparaît comme une obsession scientifique à caractère raciste : la musique noire serait-elle la musique que les Noirs ont dans la peau ? Serait-elle « authentique» car «proche de la nature», comme les Africains eux-mêmes, «orale» puisque que transmise de génération en

génération par des peuples analphabètes ? Sa spontanéité l'opposerait alors aux musiques inauthentiques blanches, classiques, écrites et caractérisant les élites occidentales. Comme le chante Nougaro dans «*Armstrong*», Noirs et Blancs seraient tout à la fois égaux et aussi différents que leurs musiques. On voit bien là la matrice d'une vision binaire et raciste, d'autant plus répandue qu'elle paraît inoffensive : celle qui attribue aux personnes à la peau noire des qualités (musicales, corporelles, sportives) particulières, voire supérieures, ce qui permet de penser implicitement leur infériorité génétique dans tous les autres secteurs des activités humaines.

www.mondomix.com/actual...s-et-les-metissages.htm

L'UNION Pour la Patrie
Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses
Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC
Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.
Imprimerie: St Laurent
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON
Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI
Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA
Service photographie
Roland OGOUNDE
Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
BOGLA G.

Déjà écoutés à la barre du procès d'atteinte à la sûreté de l'Etat

Tous condamnables de la non-dénonciation d'un crime en préparation

**** Kpatcha demande la médiation d'Abalo Kpétchélébia***

Late Pater

Photo: L'Union

L'un des accusés, arrêté à Dapaong, aura été mieux édifié sur son cas au prétoire par son avocat : tu as dit en public que, si c'est contre le président Faure, il n'y a aucun problème en le déposant. Ça t'a valu le délit de mécontentement. C'est ce qui est inscrit sur ton dossier. Cela peut paraître ridicule et extraordinaire, mais il est posé là toute la problématique de l'étendue des comportements que le droit peut régler.

Depuis déjà trois jours, les inculpés dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat défilent à la barre de la chambre judiciaire de la Cour suprême pour confirmer ou infirmer les déclarations du complot faites au niveau de l'instruction. Et presque, ils se mettent un à un à nier les faits à eux reprochés. Certains préfèrent privilégier les circonstances de leur détention dans les locaux de l'Agence nationale de renseignement (ANR) jusqu'au 1er septembre, jour de leur transfèrement à la prison civile de Lomé. A en croire la déposition du capitaine Casimir Dontema, Kpatcha Gnassingbé ne serait pas la seule personne à vouloir déposer Faure Gnassingbé, son frère aîné de surcroît. Plusieurs officiers des Forces armées togolaises (FAT) auraient mis sur pied des groupes en vue de déposer Faure et s'emparer des institutions de l'Etat. En 2007, le Colonel Rock Gnassingbé aurait été sur le point de déposer son frère lorsque ce dernier était en voyage en Italie, et c'est le Général Béréna Gnakoudè qui l'en aurait dissuadé. Le groupe de Kpatcha Gnassingbé, qui était plus déterminé à en finir une fois pour de bon avec le régime de Faure, pour sa couverture des narcotrafiquants de l'armée, mais aussi pour avoir abandonné la grande famille Ganssingbé à elle-même.

Premier à être appelé à la barre, le 6 septembre, Essolissam Gnassingbé a carrément vendu la mèche. Il reconnaît les faits et raconte que le Colonel Rock Gnassingbé a mal digéré son éviction de la présidence de la Fédération togolaise de football (FTF). De concert avec Kpatcha, il aurait décidé de déposer son demi-frère Faure, mais fut dissuadé de passer à l'acte par le Général Béréna. Au-delà des noms comme Félix Kadanga, Yotroféï Massina, … et Awizoba, Atcha Titikpina avait aussi décidé de fomenter un coup contre Faure qui voulait livrer des officiers à la Justice. Le député de la Kozah préparait réellement un coup d'Etat auquel il (Essolissam) n'a pas été associé dans toute sa préparation. Le gendarme reformé Sassou Sassouvi a nié en bloc les faits qui lui sont reprochés : *«je ne reconnais aucun des faits qui me sont reprochés aujourd'hui, mais je reconnais qu'on m'a torturé à l'ANR»*.

7 septembre. L'accusé principal Kpatcha Gnassingbé parle à la barre : *«je ne reconnais pas les faits qui me sont reprochés. Cette affaire de coup d'Etat est une machination pure et simple. C'est plutôt Monsieur Bawa, un agent de l'ambassade des Etats-Unis à Lomé, qui m'avait informé le 30 mars que certains officiers se préparaient pour organiser un soulèvement. J'ai aussitôt informé le président de la République. Quelques jours après, le même Bawa est revenu vers moi pour me dire que ces officiers étaient prêts à passer à l'acte (…) Par la suite, c'est ce même informateur qui m'a indiqué que les Américains me préféraient à Faure et qu'ils souhaitaient que je prenne le pouvoir après le coup. Il est revenu une nouvelle fois pour me dire maintenant c'est prêt, il faut passer l'acte. Je n'ai rien compris (…) Après, mon domicile a été attaqué. J'ai finalement compris que certains officiers ont envoyé Bawa me piéger. Il n'y a jamais eu un projet de coup d'Etat. Je le dis tout haut, ce sont des événements malheureux, et je demande pardon au président de la République, mon frère aîné, Faure Gnassingbé. Ce pardon ne veut pas dire que je reconnais les faits ou que j'avais un projet de coup d'Etat pour le destituer»*. Et il s'en est remis aux bons offices d'Abalo Pétchélébia pour mener une conciliation avec le chef de l'Etat. A l'instruction, Kpatcha avait reconnu les faits et demandé pardon au chef de l'Etat.

Pour Abalo Pétchélébia, ce qui est constant, c'est que les dépositions ont été faites devant le juge instructeur, en dehors de tout acte de torture. Autrement, il est trop facile d'être dédouané en faisant des déclarations contraires à la barre. Au finish, l'autre constance que les prévenus n'ont jusqu'ici nié, c'est qu'un renversement des institutions de la République était bel et bien en préparation. Et cela s'échangeait dans un cercle bien élargi de civils et de militaires. Pris sous ce seul angle, au regard de la loi, les déclarations contradictoires des accusés ne peut effacer une peine encourue, motif pris d'avoir appris un délit aussi grave comme le coup d'Etat et ne rien faire pour l'arrêter et faire arrêter les auteurs. On peut aussi être un complice passif et subir la réplique de la loi.

Qui sera finalement responsable du coup d'Etat irréfutable ?

Jusque-là, dans la conscience collective, Kpatcha Gnassingbé est considéré comme le principal acteur du coup d'Etat en préparation. C'est-à-dire qu'il devra directement prendre le pouvoir après avoir «déposé» ou «balayé» (expressions consacrées) le chef de l'Etat actuel Faure Gnassingbé. Mais, à la barre, on apprend que le commandant Atti était appelé à gérer une période dite de transition. Encore que ce dernier dit avoir été mis au courant du complot au retour d'une mission de l'ONUCI et qu'il discutait les conditions de sa sécurité pendant la transition quand on lui annonce que le coup ne tenait plus. Le capitaine Esso Gnassingbé, qui conforte cette déclaration, pense que c'est plutôt Kpatcha qui avait voulu faire foirer le coup par l'aide de la gendarmerie. Autrement, il veut sauver son frère. Pour gagner sa crédibilité, Kpatcha a demandé à ce que le mystérieux informateur de l'ambassade des Etats Unis au Togo, Bawa Zag, soit également écouté à la barre pour répondre de ses actes. Au même moment, c'est lui Kpatcha qui était préféré à son frère président par les Etats Unis. Il lui aurait été dit qu'il y avait un groupe d'officiers qui se préparaient à organiser un soulèvement, que les diplomates américains le préféraient au président de la République en place et qu'il pouvait profiter de cette mutinerie pour prendre le pouvoir. En somme, c'est un putsch dans un putsch que Kpatcha s'attendait à faire.

Accusé mercredi par Kpatcha de préparer le coup d'Etat de 2009 en élaborant les plans d'attaque et en rédigeant le communiqué qui devait être lu à la télévision, le général Assani Tidjani a tout réfuté hier. Il indique que, depuis juillet 2008, ses relations avec Kpatcha s'étaient dégradées. *«Je n'ai jamais fait de plans d'attaque, ni élaboré un quelconque communiqué»*, a-t-il déclaré à la barre. Kpatcha, lui, maintient ses accusations contre l'un de ses prédécesseurs au ministère de la Défense. *«Je confirme que c'est bien le général Tidjani qui a*

Photo: L'Union

élaboré tous ces plans et les déclarations qui sont sur la clé USB». Finalement, c'est une histoire de fous à faire bousculer les méninges. Kpatcha qui se décharge et charge Tidjani.

La question de la responsabilité, voire de la paternité du putsch n'est donc tranchée par les accusés déjà entendus. Le dernier mot reviendra forcément au juge.

Quid des autres noms désormais connus du public ? Depuis la reprise du procès, après le report du premier jour, ils font la une des déclarations. Les Colonels Kadanga, Massina, Rock Gnassingbé, Yark Damehane, les Généraux Titikpina, Nandja et Béréna. Et bien d'autres qui viendront à coup sûr, en plus des civils dans la concrétisation du coup d'Etat. Va-t-on ouvrir les interpellations pour réduire au maximum le champ des acteurs de ce crime déjoué contre la République ? C'est effroyable tout ce qui se raconte à la barre depuis déjà trois jours. Il s'agit d'un délit imprescriptible souvent mis sur le compte de ceux qui sont au pouvoir au moment de leur survenance.

En communion avec les jeunes des régions Maritime et des Plateaux

La NJSPF appelle Faure à créer son parti politique

Le travail de ratissage des jeunes pour la cause du Chef de l'Etat, commencé par la NJSPF en 2009, continue son bonhomme de chemin avec l'installation le dernier week- end du mois d'août des bureaux des régions des Plateaux et de la Maritime.

Photo: L'Union

Noel De Poukn, Président de la NJSPF

Tsévié, Chef lieu de la Région Maritime a été la première ville à accueillir dans la matinée du Samedi 26 Aout 2011 la délégation de la NJSPF conduite par son Président National Noel De Poukn. C'est autour de 9h 30 minutes que, sous les ovations des près de 6000 militants et sympathisants de l'association, le Président National a fait son entrée sur la grande esplanade de l'Hôtel St Georges de Tsévié. La vaillante et laborieuse population de la région maritime avec à sa tête les autorités politiques, administratives, religieuses et traditionnelles n'a pas voulu se faire conter l'évènement qui a déjà eu lieu dans d'autres régions et dont les échos avaient retentis dans toutes les localités de cette région.

Le Président national de ce Mouvement Politique a témoigné sa gratitude à toute la population qui n'a pas lésiné sur les moyens pour répondre présente à son appel. Il a également salué leur adhésion à la politique du Chef de l'Etat qui, pour Noel De Poukn, « *est un gestionnaire patenté des affaires de l'Etat* » à la différence de certains qui ne pense pas à une gestion saine et efficiente de la chose publique. C'est une raison suffisante pour que les populations adhèrent à ses idéaux.

Photo: L'Union

Après avoir dressé le chapelet des réalisations sous l'ère Faure, l'orateur s'est adressé au nouveau bureau qui sera mis sur pied quelques instants plus tard, « *votre travail est non seulement noble mais aussi sacerdotale. Ce n'est pas un gagne pain ; c'est du volontariat où l'intérêt national passe avant l'intérêt personnel.* »

Noel De Poukn a profité du haut de la tribune pour dire au Chef de l'Etat que « *les populations attendent dans l'impatience leur nouveau parti, le parti du Président FAURE*. » Le bureau régional de la Maritime est dirigé par Touglo Kondor Dela.

Le Secrétaire Général de la préfecture de Zio M. Djobo Essofa représentant son Préfet a félicité le bureau National et a promis au bureau régional le soutien des préfets de la Région pour l'accomplissement de leur mission.

Atakpamé, Chef lieu de la Région des plateaux n'a pu résister à l'esprit de conquête de la NJSP. Avant 15 heures, heure prévue pour l'installation du bureau régional des Plateaux, la « NJSPF- mania » s'était déjà emparée des jeunes venus de toutes les préfectures de cette région pour la circonstance. Le stade municipal de la ville d'Atakpamé s'est au finish avéré trop exigu pour contenir la marée humaine estimée à près de 10 000 âmes.

Là aussi, la délégation de la NJSP a été séduit par la chaleur et la grandeur de l'accueil et a profité pour insister sur le message essentiel de son allocution qui n'est autre chose que l'appel au Chef de l'Etat pour la création d'une nouvelle formation politique qui sera un cadre idéal pour la fédération des énergies des jeunes. A la fin, un bureau dirigé par Gbégbé Komi patrice a été installé. Le Préfet Lemou de la Préfecture de l'Ogou Chef lieu de la Région des plateaux a, pour sa part, félicité le Président national pour son engagement pour rendre visible la politique du Président Faure. Il a rassuré le nouveau bureau installé de la disponibilité des Préfets de sa région à les accompagner dans la réussite de leur mission. La cérémonie a pris fin dans une ambiance festive.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

8,5 milliards Cfa de prêts des banques du Togo fin août

Jean Afolabi

Au cours de la période du 24 au 30 août 2011, les banques et établissements financiers du Togo ont enregistré un total de prêts de 8,500 milliards de francs Cfa, dans le cadre des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Ils n'ont, par contre, pas enregistré d'emprunts, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceoa). D'une manière générale, ces prêts sont assortis d'un taux moyen pondéré de 4,53%, d'un taux minimum de 3,00% et d'un taux maximum de 7,00%.

Dans le détail, les prêts enregistrés par les banques et établissements financiers du Togo sont à une semaine, à hauteur de 3,500 milliards de francs, à deux semaines pour 1,500 milliard de francs et à un mois pour un montant de 3,500 milliards de francs. A une semaine, le taux moyen pondéré a été fixé à 4,04% et le taux minimum à 3,00%, alors que le taux maximum était à 5,50%. A deux semaines, les mêmes taux étaient respectivement fixés à 5,26%, à 4,50% et à 6,75%. A un mois, enfin, les 3,500 milliards de francs de prêts du Togo étaient assortis des taux moyen pondéré, minimum et maximum respectivement de 4,52%, 3,25% et 7,00%.

Hors du Togo, et au sein de l'Union monétaire commune, les banques ivoiriennes - qui ont retrouvé leur plein régime - ont enregistré un total de 15,447 milliards de francs de prêts au cours de la même période, contre 7,149 milliards de francs d'emprunts, d'après la Banque centrale. Les prêts sont à un jour pour 200 millions de francs - idem pour les emprunts -, à deux semaines, au montant de 3,150 milliards de francs, à un mois pour 11,899 milliards de francs et à trois mois (198 millions de francs, autant pour les emprunts). A un jour, ils étaient assortis des taux respectifs de 4,17%, 4,00% et 5,00%, et à trois mois aux taux moyen pondéré, minimum et maximum unique de 7,00%.

Dans le lot, ce sont les banques et établissements financiers du Sénégal qui ont enregistré le plus d'emprunts, à hauteur de 12,500 milliards de francs (contre 6,702 milliards de francs de prêts). Ils étaient à une semaine (3,500 milliards de francs), à deux semaines (6,000 milliards de francs) et à un mois pour 3,000 milliards de francs. Après le Sénégal viennent le Bénin pour 4,000 milliards de francs de prêts et autant d'emprunts, le Burkina Faso - 2,000 milliards de francs de prêts et 4,000 milliards de francs d'emprunts - et la Guinée-Bissau pour 1,000 milliard de francs de prêts et 2,500 milliards de francs d'emprunts. De 24 au 30 août 2011, les banques nigériennes n'ont enregistré que des emprunts, à 3,500 milliards de francs, contrairement au Mali qui fait un demi milliard de francs de prêts et 4,500 milliards de francs d'emprunts.

Retard dans la réhabilitation des 30 km de pistes rurales par préfecture

21 entreprises togolaises frappées de mise en demeure, sur un total de 35

**** 10 encouragements et 4 félicitations sont aussi notés.***

Photo: L'Union

Kolani Gourdigou, Ministre chargé des Infrastructures Rurales

Elles ne cessent de faire parler le ministère des Travaux publics. Et ce, malgré l'effet dissuasif des sanctions à elles infligées jusque-là. Le moins qu'on puisse dire, c'est que des entreprises se sont remises à l'ouvrage pour relever la tête après la tournée du ministre Andjo Tchamdja, du 6 au 11 juin 2011, pour évaluer l'état d'exécution des travaux, les difficultés liées à leur avancement et surtout exhorter les entreprises et les bureaux de contrôle à y mettre du sérieux pour rester dans le calendrier. Pendant que d'autres entreprises ont préféré attendre les sanctions. Dans un tableau d'avancement physique des travaux de réhabilitation des 30 km de pistes rurales par préfecture, dressé le 30 août dernier, les TP et le ministère chargé des infrastructures rurales ont dû infliger des mises en demeure à 21 entreprises, 10 autres ont été plutôt encouragées alors que les 4 dernières, sur le total de 35, ont été carrément félicitées. Le tout après quatre mois de travaux écoulés, contre le délai contractuel de deux mois.

En détails, les mises en demeure sont allées à GTBTP, Génie militaire, KOLTA, SILOE BTP, ICON Sarl, NECBBAPS-BTP et TMC dans la région Maritime, pour avoir atteint respectivement des taux de 32%, 10%, 41%, 16%, 43%, 12% et 63% dans la tranche ferme. Ce qui donne, dans le même ordre, 11,84%, 3,7%, 15%, 6,16%, 15,91%, 4,4% et 23,4% si le calcul est fait par rapport au marché global. Dans les Plateaux, toujours par rapport à la tranche ferme et au marché global, ROAD AND BUILDING (45% et 21%), ANANDA (65% et 24%), BESTT (36% et 13,2%), KADIFAR (13% et 4,60%), LE PROGRES (57% et 21,1%), GATA & FILS (59% et 22%), ENTTP (60% et 23%), CECO BTP (87% et 32,31%) et IMS (63% et 24,39%) ont récolté leur mise en demeure. Dans la Centrale, la seule mise en demeure est flanquée à ECNC pour des travaux à réaliser dans la préfecture de Blitta. Ses taux obtenus sont de 90% en tranche ferme, donnant 33,6% sur le marché global. Tour à tour, dans la Kara et les Savanes, deux mises en demeure sont allées à GER, ECN, WATTE-RA et OTAMARI, pour avoir fait respectivement 50%, 51%, 63% et 70% dans la tranche ferme, en quatre mois au lieu de deux. L'entreprise ECN est restée «têtue» dans la Kozah où un total de 44,9 km de pistes rurales doit être construit entre Atchangbadè-Bébéda-Koudjoukada-Agbalossi, CEB-Landa Kpenzindè et Tcharè-Soumdina haut-Soumdina bas. Elle était avertie pour son avancement de 2,5% à quatre jours du délai contractuel de deux mois (12 juin 2011).

Les encouragements sont à EEBTP dans l'Amou, Entreprise de l'Union dans le Kloto, KYM dans le Tchaoudjo, CABI dans le Tchamba et la Persévérance dans le Sotouboua, ECOAT dans le Bassar, ESAKAO dans le Dankpen, Mayi Construction dans la Kéran, ECOBA-K dans le Doufelgou et REC dans le Tandjouaré. Leur dénominateur commun aura été les 98% obtenus dans la tranche ferme. Ce qui ne veut nullement dire que tout le marché est presque réalisé et que les agriculteurs, premiers bénéficiaires des pistes rurales, peuvent avoir le large sourire. La précision vaut la peine : le marché global est scindé en deux tranches, la tranche ferme et le tranche conditionnelle. Dans un marché global à exécuter, la tranche ferme représente la portion pour laquelle l'attributaire dispose de financement, ici et maintenant. Il soumet cette portion à la concurrence des soumissionnaires. Et lorsqu'il décrochera un financement pour le tout ou partie du reste du marché global, il procédera de la même façon. Généralement, dans la réalisation de la tranche ferme, l'entreprise choisie doit atteindre la barre de 37%, après deux mois de travaux, pour ne pas être sanctionnée. Or, en l'espèce, toutes les entreprises ont eu la faveur d'être notées après quatre mois de travaux.

Après deux mois de travaux, dans le Bassar, l'entreprise ECOAT avait été avertie pour son taux d'avancement de 5,10%. Elle doit réhabiliter des pistes rurales sur Bassar-Dikpakparé (16 km), Bangéli-limite Dankpen (4,4 km) et Sanda Kagbanda-Tchaboua (10 km). Les travaux avaient pris un mois de retard pour démarrer. Sur les tronçons Kpaha-Tchitchidè-Kounantchéré (15,7 km), Pouda-Kawa haut (4,3 km), Baga-Koka + bretelle Préfecture-Lycée (4,2 km) et Léon-Misséouta (7,7 km), dans la préfecture de Doufelgou, l'entreprise ECOBA-K encourait une mise en demeure au-delà du délai contractuel, pour ses 10% contre les 37% de la tranche ferme.

Enfin, La Tour de David dans le Cinkassé, EDF dans l'Oti, ECOB dans l'Assoli et Midnight Sun dans le Moyen-Mono ont atteint les 100% de la tranche ferme, leur valant une félicitation. ECOB était déjà encouragée pour ses 35% avant la fin du délai contractuel, bien qu'ayant démarré tardivement les travaux, à cause du retard dans le paiement de l'avance de démarrage. Elle a pris les axes Bafilo-Soudou-Frontière Bénin, Gandè-carrefour Somgaou et Efolo-Daoudè.

Au total, l'Etat a injecté dans les pistes rurales la bagatelle de 2.898.846.748 francs Cfa pour la réalisation des travaux par les entreprises, et 125.890.000 francs Cfa pour les bureaux de contrôle.

Alimentations en énergie électrique

La Boad met 20 milliards Cfa à la disposition de la CEET et de la CEB

La Banque ouest-africaine de développement (Boad) a financé à hauteur de 20 milliards de francs Cfa un projet électrique du gouvernement togolais d'un coût global de 26,958 milliards de francs Cfa, a appris Chine nouvelle, qui cite une source officielle. L'accord, d'après la même source, a été signé le 1er septembre dernier par le président de la Boad, Christian Adovelande, et le ministre de l'Economie et de la Finance, Adji Ayassor.

Il s'agit d'un prêt accordé par l'institution financière régionale de développement et qui sera "rétrocédé" à la Communauté électrique du Bénin (CEB) et à la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), une société togolaise de commercialisation du courant électrique. L'enveloppe servira au financement partiel du renforcement et de la construction des alimentations en énergie électrique devant être exécuté en 38 mois.

Le projet porte sur la construction d'une ligne de 161 kV sur 140 km entre la capitale togolaise et une ville dans le centre du Togo, la construction de lignes Moyennes tensions 33 kV et 20 kV dans certaines grandes villes du pays.

SANTE

Par Maurille Aféri

Hernie discale

Personnes à risque

Les personnes qui pratiquent des métiers ou des sports exigeants physiquement. Les hommes sont plus nombreux à souffrir d'une hernie discale que les femmes.

- Les personnes âgées de 35 ans à 55 ans.
- Les femmes enceintes.
- Les personnes dont un proche parent souffre de hernie…

Causes

- La dégénérescence discale avec l'âge : les personnes âgées de 35 ans à 55 ans sont le plus à risque de hernie discale, et cela est probablement attribuable au fait qu'elles sont encore actives physiquement, mais que leur condition physique se détériore peu à peu. Avec le temps, le noyau gélatineux contenu à l'intérieur du disque s'assèche et la colonne vertébrale perd de sa tonicité et de son élasticité.
- Une action brusque dans une mauvaise posture, comme soulever une lourde charge en position de torsion du tronc.
- Le surplus de poids et la grossesse, qui augmentent les tensions sur la colonne vertébrale.
- Une prédisposition génétique : plusieurs membres d'une famille sont parfois atteints. Les personnes prédisposées ont tendance à souffrir d'une hernie plus précocement (parfois avant d'avoir atteint 21 ans).

Évolution de la hernie

Généralement, les hernies guérissent après six semaines de soins et de précautions. Néanmoins, si la hernie est associée à une paralysie des membres ou à des problèmes intestinaux ou urinaires, celle-ci nécessite une intervention médicale urgente.

Facteurs de risque

- Le manque d'entraînement physique
- L'embonpoint
- Les mauvaises postures
- Le stress prolongé
- Les maux de dos chroniques- Le port de chaussures à talons hauts…

(à suivre)

Trafic aérien

La nouvelle Air Ivoire décolle en janvier 2012

Le gouvernement de Côte d'Ivoire et Air France-KLM ont passé un accord pour lancer, en janvier 2012, les premiers vols de la nouvelle compagnie aérienne ivoirienne. Selon le ministre des Transports, Gaoussou Touré, le groupe aérien franco-néerlandais prendrait 35% des parts dans la nouvelle compagnie, 51% étant contrôlés par l'Etat ivoirien et le reste par des actionnaires privés. Le capital de la compagnie sera de 54 milliards de francs Cfa. L'Etat ivoirien a promis, en outre, de reverser au pot 10,5 milliards de francs chaque année, afin d'aider la compagnie à devenir un transporteur national puissant.

En rappel, les quatre appareils de la défunte Société nouvelle Air ivoire (3 Boeings 737-500 et 1 Airbus A321) sont cloués au sol depuis plusieurs mois, en raison des coûts d'exploitation et des dettes accumulées par cette compagnie. Il est dit par ailleurs que les avions de la nouvelle compagnie seront fournis par les Sud-Africains d'Interair. Fin juillet dernier, le Pdg d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, annonçait que la nouvelle compagnie ivoirienne s'attacherait à développer un réseau régional sans se confronter à Air France, avant de se lancer, à terme, sur des liaisons internationales.

Pour l'investissement, l'expertise scientifique et technique et le transfert de fonds

Le gouvernement recrute la diaspora pour des idées et recommandations

**** L'avis de recrutement de 4 experts de la diaspora lancé jeudi.***

Jean Afolabi

Le clin d'œil de l'Autorité vers ses compatriotes de l'extérieur pour leur intégration à la reconstruction des secteurs de développement du pays se confirme. Et de bonne guerre, d'autant que la diaspora, partout ailleurs, du moins pour ce qui est des pays en développement, est une précieuse mine dans laquelle se puisent des idées de tous genres. De ce fait, dans le cadre du Programme diaspora du gouvernement, un appel à manifestation d'intérêt est lancé depuis un mois, précisément le 8 août 2011, en direction de la diaspora togolaise en vue de recruter quatre experts en son sein, chacun dans le domaine de sa spécialité, pour réaliser des études sur – sinon pour dire au gouvernement – la manière la meilleure dont la diaspora peut contribuer à la relance de la machine économique de son pays d'origine.

Il est ciblé ici l'Optimisation de la contribution de la diaspora à l'investissement privé au Togo, les Mécanismes de mobilisation de la diaspora scientifique et technique, et ceux d'appui aux initiatives de la diaspora pour le développement local et, enfin, la Stratégie d'optimisation de transfert des fonds de la diaspora au Togo. Et puisque c'est une ressource de haute main, la barre a été placée au niveau universitaire, avec une expérience dans les domaines frôlant les 10 ans. Ceux qui sont intéressés disposent encore d'une semaine – le 15 septembre exactement – pour se manifester.

Au sujet de l'investissement privé au Togo, il est demandé à l'expert de la diaspora de dresser une évaluation des investissements de la diaspora dans les secteurs économiques du Togo, d'identifier les contraintes ainsi que les possibilités, et de recommander des mesures pour l'expansion dans ces domaines. Il devra procéder également à une évaluation visant à déterminer la façon dont la contribution économique des investissements de la diaspora peuvent être capitalisées; et élaborer, en concertation avec les ministères concernés par l'étude, une feuille de route pour promouvoir les investissements des Togolais de l'étranger et la mise en place d'un fonds d'appui à l'investissement.

Pour les Mécanismes de mobilisation de la diaspora scientifique et technique, il s'agira de définir les mécanismes

Photo: L'Union

Esso Solitoki, Ministre de la Fonction Publique

d'identification de la diaspora technique et scientifique togolaise, d'identifier les contraintes à la mobilisation de l'expertise de la diaspora et présenter les pistes de sortie pour une meilleure contribution de la diaspora intellectuelle scientifique et technique. L'expert devra enfin proposer les stratégies pour rationaliser la contribution de la diaspora qualifiée dans le processus de la reconstruction pour le développement national, et élaborer, en concertation avec les ministères concernés par l'étude, une feuille de route pour capitaliser les compétences des Togolais de l'étranger;

En ce qui concerne les Mécanismes d'appui aux initiatives de la diaspora pour le développement local, un état des lieux des initiatives privées et collectives de la diaspora sera fait par rapport aux milieux d'origine au Togo. Pour ensuite identifier et analyser les principaux leviers de la transformation des collectivités d'origine par les initiatives de la diaspora. Il sera analysé et identifié les mécanismes de collaboration entre les acteurs de développement communautaire et les réseaux de la diaspora togolaise, et passer au peigne fin les politiques, stratégies et moyens mis en oeuvre par le gouvernement togolais pour accompagner les initiatives de la diaspora en faveur des milieux d'origine, dans le but de proposer la stratégie et les moyens à mettre en oeuvre pour accompagner ces initiatives. L'expert devra enfin dégager les principales modifications à apporter dans la politique du gouvernement pour que l'implication de la diaspora dans le développement communautaire soit un succès dans les différents secteurs.

Pour l'Optimisation de transfert des fonds de la diaspora, enfin, il sera fait une étude sur le volume de transfert de fonds et leur impact sur le développement du Togo, et une analyse des canaux de transfert de fonds et l'usage réel de fonds reçus au Togo. Une autre analyse sera faite des contraintes existantes en matières de transferts, dans le but de proposer les mécanismes pour contourner les difficultés à recourir aux canaux formels de transfert de fonds. L'expert devra ensuite identifier le volume de transfert de fonds pour l'investissement, étudier l'implication des banques dans la canalisation des transferts pour les investissements, et proposer les stratégies de mise en place d'un fonds d'investissement de la diaspora togolaise. Les résultats provisoires de tous les travaux seront soumis – dans un délai de deux mois – à l'appréciation des experts du gouvernement, avant sa finalisation et sa mise en application avec un plan d'action chiffré ainsi que des recommandations.

Pour rappel, en provenance de la diaspora togolaise, 855 milliards de francs Cfa ont été transférés en 10 ans au Togo – de 200 à 2009 – , soit 111,0% de l'encours de la dette extérieure du Togo à fin décembre 2009, selon une récente note de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Les fonds reçus des travailleurs migrants ont fortement progressé (+1 166,5%) entre les années 2000 et 2009, en passant de 11,2 milliards de francs à 141,6 milliards de francs, soit une croissance annuelle moyenne de 43,3%. Rapportés au Produit intérieur brut (Pib), ces fonds sont passés de 1,2% en 2000 à 9,5% en 2009. Ces fonds réceptionnés au Togo entre 2000 et 2009 sont passés de 1,2% à 8,7% du Revenu national disponible brut (RNDB). Rapportés à la Consommation finale privée (CFP), ils sont passés de 1,5% en 2000 à 11,5% en 2009, avec une moyenne de 8,2%. Donc, mieux que l'Investissement direct étranger (IDE) et l'aide au développement.

Selon les estimations de la Banque mondiale, près de 370.000 Togolais sur 5,7 millions vivaient à l'extérieur du pays en 2010. Un programme de recensement, prévu d'ici 2013, permettra une mise à jour de ce chiffre. Les pays d'accueil sont principalement le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, le Gabon, la France, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis. L'insertion croissante des migrants togolais dans les pays d'accueil s'est accompagnée d'une amélioration de leurs revenus et, par conséquent, de leurs capacités de transfert.

FOOTBALL/ MONDIAL 2014

Les éliminatoires débutent en juin 2012

Alors que les éliminatoires de la CAN 2012 ne sont pas encore achevées, la Coupe du monde 2014 est déjà dans pas mal de tête en Afrique : le tour préliminaire pour le Mondial brésilien débute en novembre mais les équipes songent déjà aux matches du deuxième tour qui démarrent en juin 2012.

Gilles Vevey

Les éliminatoires pour ce Mondial s'étaleront sur le continent du 11 novembre 2011 au 19 novembre 2013. Le calendrier de ce deuxième tour est d'ailleurs établi. Les deux premiers matches dans chacun des dix groupes (de 4 équipes) auront lieu au mois de juin 2012 à une semaine d'intervalle (1-5 juin et 8-12 juin).

Le Togo recevra la Libye, s'il passe le cap de la Guinée Bissau lors du premier tour avant de se rendre en RD Congo ou au Swaziland lors de la deuxième journée. Le Cameroun, quant à lui, retrouvera la RD Congo, un de ses adversaires des éliminatoires de la CAN Orange 2012, si elle passe le tour préliminaire, avant de se rendre en Libye.

La Côte d'Ivoire sera opposée lors de la première journée au Tchad ou à la Tanzanie avant d'aller rendre visite au Maroc.

Quart de finaliste en Afrique du Sud, le Ghana entamera sa campagne contre le vainqueur du tour préliminaire entre le Lesotho et le Burundi puis enchaînera avec un déplacement en Zambie.

L'Afrique du Sud aura pour premier adversaire le vainqueur de Somalie-Ethiopie et traversera ensuite la frontière qui le sépare du Botswana.

L'Algérie sera opposée au vainqueur d'Erythrée-Rwanda avant de se déplacer au Mali.. Enfin, le dernier représentant du continent à la dernière Coupe du monde, le Nigeria en découdra avec le vainqueur de Djibouti-Namibie avant d'aller défier le Malawi.

Enfin, l'Egypte commencera par les Comores ou le Mozambique, la Tunisie par la Guinée équatoriale ou Madagascar, le Maroc par un déplacement en Gambie et le Sénégal en recevant Maurice ou le Liberia.

L'Afrique enverra cinq équipes à la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014 ™.

Le calendrier du Groupe I

Groupe I : Cameroun, Libye, Guinée Bissau/Togo, Swaziland/RD Congo

1ère journée : 1 au 5 juin 2012
Cameroun - Swaziland/RDC | Guinée Bissau/Togo - Libye

2e journée : 8 au 12 juin 2012
Libye - Cameroun | Swaziland/RDC - Guinée Bissau/Togo

3e journée : 22 au 26 mars 2013
Cameroun - Guinée Bissau/Togo | Swaziland/RDC - Libye

4e journée : 7 au 11 juin 2013
Guinée Bissau/Togo - Cameroun | Libye - Swaziland/RDC

5e journée : 14 au 18 juin 2013
Swaziland/RDC - Cameroun | Libye - Guinée Bissau/Togo |

6e journée : 6 au 10 septembre 2013
Cameroun - Libye | Guinée Bissau/Togo - Swaziland/RDC.

Athlétisme/Bolt habillé par la fille de Bob Marley !

Le triple champion olympique Usain Bolt et l'ensemble de la délégation jamaïcaine seront habillés aux Jeux de Londres par l'une des filles de Bob Marley, légende jamaïcaine du reggae, selon le quotidien britannique The Times.

"*Je ne peux pas vous dire quelle est la touche +Marley+, ce serait trahir un secret, mais nous sommes pleins de vie. J'adore jouer avec les motifs, les textures*", a déclaré Cedella Marley, 44 ans, révélant que la tenue serait un mélange de "*Grace Jones qui rencontre mon père*".

"*Il (Bolt) va courir tellement vite, vous allez probablement le voir moins de 10 secondes sur la piste. Donc je suis heureuse qu'on m'ait également demandé de créer les tenues pour les cérémonies d'ouverture et de remise des médailles*", a ajouté la deuxième des 11 enfants de Bob Marley.

Cebella Marley ne sera pas la seule fille d'une légende de la musique à habiller une délégation olympique. La fille de l'ex-Beatles Paul McCartney, Stella, styliste, a été choisie pour dessiner la tenue de l'équipe britannique.

Football/PSG : Momo Sissoko ne s'en sort pas

Alors que le mercato du PSG a séduit la plupart des observateurs par la qualité de ses recrues et son homogénéité, un renfort estival n'a toujours pas fait ses débuts avec le club de la capitale et ne sait toujours pas quand il pourra le faire. Ce joueur c'est Mohamed Sissoko. Venu renforcer l'entrejeu du Paris Saint-Germain, l'ancien milieu de terrain de la Juventus peine toujours à se remettre de son opération au genou subie le 1er mars dernier.

Et alors qu'il s'était fixé comme objectif de faire son retour dans le groupe face à Brest, Sissoko ne sait toujours pas quand il pourra revenir. Interrogée par Le Parisien, *une source proche du joueur explique les raisons de ce retard. " Après l'intervention, Momo a effectué deux très bons mois de rééducation à Capbreton mais ensuite, faute d'accompagnement, il a perdu tout le bénéfice de ce qu'il avait fait. Le problème pour lui c'est de retrouver le rythme et de pouvoir enchainer les entrainements et les matches, alors qu'il n'a pas joué depuis février. "*

En effet, le vrai problème est de savoir s'il pourra tout simplement redevenir un joueur comme les autres, capable d'assurer 30 à 40 matches par saison, ce qui ne lui est jamais encore arrivé depuis le début sa carrière. Et sur les deux dernières saisons, il a cumulé seulement 35 apparitions, dont 18 titularisations. Mercredi matin, Sissoko a entamé un programme adapté de deux semaines avec un préparateur physique du club avec l'espoir d'intégrer le groupe pro d'ici la fin du mois de septembre.

MMUNIQUE DE TOGO TELECOM

Togotelecom

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A COMPTER DU 07 AOUT 2011, LE PLAN DE NUMEROTATION TELEPHONIQUE NATIONAL VA CHANGER. LES NUMEROS DE TELEPHONES DE TOUT LE PAYS PASSENT DE 7 A 8 CHIFFRES.

DESORMAIS POUR JOINDRE UN CORRESPONDANT SUR LE RESEAU DE TOGO TELECOM, IL FAUDRA FAIRE PRECEDER L'ANCIEN NUMERO DU CHIFFRE " **2** ".

POUR PLUS D'INFORMATIONS, APPELEZ LE **80 00 19 19** OU CONSULTEZ NOTRE SITE WEB : **www.togotelecom.tg**

LA DIRECTION GENERALE

CEET

AVIS A LA CLIENTELE

CEET

La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

Samedi 10 Septembre 2011

14h 30 à 17h 00 : Toute la ville de Tsévié, Service Planification, ISSET-Tsévié, TdE Davédji, Diamond ciment à Dalavé, Davié, Péage de Davié, Voltic, White Way, Oando, CMS Davié, Ferme Anénou, Davédji, Adétikopé, Togocel, Moov et Dépôt EET à Adétikopé, Service Amical.

Mercredi 14 Septembre 2011

08h 30 à 15h 00: Togotélécom Hédzranawoé, EPP 13 Janvier et ses environs et le Boulevard Jean Paul 2.

Jeudi 15 Septembre 2011

08h 30 à 15h 00: Agoé Minamadou, Agoè Fiovi, Agbonvié, Rue Agoè-Sanguéra.

Vendredi 16 Septembre 2011

08h 30 à 15h 00: Madiba Bar, Séklékopé, Hôpital Régina Pasis, UCAO, Zanguéra, Mission Sainte Claire, Akékpé, Noépé, Togocel et Moov Noépé, Jeunesse en Mission, Bagbé, Réseau 3000, Badja, Satal Badja, Kévé, Asahoun, GSCDT et PRONATURA.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

Gestion des factures d'eau et d'électricité

Un casse-tête dans les «cours communes»

Etonam Sossou

Posséder une parcelle à Lomé et pouvoir la mettre en valeur n'est pas chose aisée. Nombreux sont les togolais qui vivent cette situation si bien qu'ils sont contraints de résider ensemble en location dans une même cour appelée «*cour commune*» et de gérer en commun un certain nombre de dépenses dont les factures d'eau et d'électricité. Un système qui est parfois source de mésentente entre les colocataires. Dans les «*cours communes* »La vie y est considérée comme difficile par bien de personnes, eu égard aux multiples problèmes qui l'entourent. La gestion commune des factures est pour les occupants de la cour commune une pomme de discorde. Mal négociée, elle produit des étincelles. Les témoignages des habitants de ces cours communes en disent long sur le sentiment général. Chaque ménage a un règlement intérieur qui prend en compte le nombre de personnes pour la gestion de la facture d'eau. «*Je loge dans une cour où mes voisins sont tous mariés. Il y a 5 ménages et tous paient le même montant pour le règlement de la facture d'eau. Il se trouve que je suis le seul célibataire et je suis obligé de payer l'eau que je ne consomme pas*», se plaint, Issifou K., chauffeur âgé d'une trentaine d'années. Mécontent, il poursuit : «*La gestion de la facture d'eau dans notre maison est un casse-tête. Je déménagerai d'ici peu ; je suis à la recherche d'une autre maison*». Ils sont nombreux les locataires qui, pour raison de gestion commune de facture d'eau vont de maison en maison à la recherche d'un bon

équilibre. Simeone H., ménagère se dit contre la façon dont son voisin gère la facture d'électricité. Selon elle, la facture est divisée par le nombre de ménages. «*Je vis seule, je n'allume que deux ampoules et ma télévision mais, je suis obligée de payer le même montant que les autres ménages qui ont des réfrigérateurs. Je n'ai pas droit de regard sur la facture*», se désole t-elle. A la fin du mois, il m'indique ma part à payer et c'est tout.» A la question de savoir pourquoi elle ne se plaint pas, elle affirme : «*Je risque de créer des tensions entre nous. Je ne veux pas de palabre et j'ai opté pour le bon voisinage* ». Par contre, tel n'est pas l'avis d'Yves D., son voisin qui apprécie positivement le système par ménage. «*Si on veut tenir compte des «Je vis seul», on ne s'en sortira pas» confie-t-il. On peut vivre seul et utiliser en cachette beaucoup d'appareils électroménagers*», a-t-il poursuivi

Octave F., affirme que la gestion des factures d'eau ne pose pas de problème dans la cour où il habite. Ici, les locataires ont décidé de diviser le montant de la facture d'eau par le nombre de personnes habitant la cour avec exemption faite aux enfants. «*J'avais une colocataire qui voulait m'obliger à payer la part de deux personnes dans le règlement de la facture d'eau sous prétexte que les week-ends je reçois ma copine*», dit Sylvain K.. Que faire dans pareille situation ? Il a tout simplement refusé et usé des moyens qu'il a voulu garder secret pour obliger sa colocataire à quitter les lieux. Koudjo V. , avoue avoir eu à faire à des voisins qui n'avaient pas d'argent, pour payer la facture d'eau. Faisant preuve de compréhension ou de solidarité, il était obligé de les aider. Vivien, vivant dans une maison de 12 ménages, avec un robinet pour 3 maisons, pense que la gestion de la facture d'eau ne doit pas être source de discorde entre les locataires. «*La solidarité et l'entraide sociale sont des valeurs que nous tentons de préserver dans notre cour*» a-t-il indiqué. Ils en tiennent compte dans le règlement de la facture d'eau qui s'élève à 17000 ou 18000 FCFA par mois en ne blâmant pas celui qui n'arrive pas à payer sa part.

Néanmoins, le règlement se fait par ménage. M. Tito J. vit le problème autrement. En effet, les multiples difficultés liées au règlement des factures d'eau ont conduit à la suspension pure et simple de l'eau courante dans leur cour située à Soviépé.

Il a confié qu'un locataire a trahi la confiance des autres en n'allant pas payer les factures à la Togolaise des Eaux (TDE). Ils avaient adopté un système qui permettait aux locataires, à tour de rôle, une fois le montant de la facture rassemblée, d'aller la payer. Il a tout simplement disparu avec l'argent.

Selon les propriétaires des maisons, la question des compteurs communs pour les locataires les arrange car cela les met à l'abri des locataires qui disparaissent avec les impayés des factures. M. Lassey A., propriétaire d'une à Gbossimé renchérit : «*Avec un compteur par ménage, nous sommes souvent victimes des gens qui fuient nuitamment en laissant des factures impayées*». Ainsi, avec un seul compteur d'eau pour tous, les uns sont obligés de payer grâce à la pression des autres.

Les frais d'installation d'un compteur d'eau sont abordables selon la plupart des bailleurs. Seulement ils sont unanimes que la TDE doit innover en la matière en adoptant un compteur prépaiement à l'image de «*Lafia*» en électricité.

Journée des Bouchers du Togo

Réduire les maladies de la viande

L'Union syndicale des bouchers et charcutiers du Togo (USYNBOUCTO) a décidé de décréter tous les premiers samedis du mois de septembre «*Journée des bouchers du Togo*». Cette annonce a été faite à la presse samedi au cours d'une discussion avec le secrétaire général du syndicat, Aoudou Mounirou.

L'USYNBOUCTO a organisé son deuxième congrès électif il y a une semaine à la Bourse de Travail, congrès au cours duquel, un bureau de 20 membres a été mis en place. Le thème retenu était «*Réduire les risques de maladies par la viande de qualité*».

Photo: L'Union

Aoudou Mounirou, Secrétaire Général de l'USYNBOUCTO

Trois raisons ont conduit le syndicat à décréter cette journée. Il s'agit, explique le secrétaire général à L'UNION, d'amener les autorités du pays à leur venir en aide. Selon le syndicat, beaucoup de difficultés freinent l'élan de leur métier, c'est pourquoi ils lancent un cri de cœur aux autorités afin qu'on leur garantisse le crédit financier pouvant les amener à produire un rendement excellent. Ils formulent également le vœu à l'endroit de l'Etat à ce que, un centre d'abattage à l'image de celui de la Société des abattoirs et frigorifiques (ONAF) soit construit dans le grand marché de Lomé.

Des explications techniques fournies par l'adjoint au secrétaire du syndicat, Gaglo Hamza, environ 80 têtes animales sont abattues par jour en temps d'abondance. Et 60 sont abattues en temps de non abondance.

Ces bêtes ont des provenances diverses notamment le Burkina Faso, le Niger et le Mali et environ 2000 Kilogrammes de viande sont déversés par jour sur le marché pour la consommation. Ces chiffres varient en fonction des périodes. Par exemple pour le week-end, les bouchers avancent le chiffre de 120 bêtes tuées. «*La viande que nous faisons ici, en réalité ne va pas à l'étranger. Toutes nos viandes sont destinées à la consommation locale, elles ne vont pas à l'extérieur et pour la consommation locale, on déploie sur le marché, plus de 2000 Kilos/ jour des fois*», a confié M.Hamza Gaglo.

Les animaux abattus par les bouchers à l'abattoir au Port autonome de Lomé, sont contrôlés par les services vétérinaires de l'Etat qui jugent de l'état des viandes avant consommation.

Il tient à rassurer les consommateurs que, toutes les dispositions sont prises à leur niveau pour servir des viandes de qualité et sans maladie.

Après avoir abattu l'animal, il y a des vétérinaires qui viennent inspecter nos viandes. S'il y a une partie qui est suspectée, ils l'enlèvent. «*Je vous rassure que les viandes déversées sur le marché pour la consommation locale n'ont pas de doute*», assure M.Gaglo.

Selon toute vraisemblance, l'abattoir de l'ONAF est un véritable secteur d'emploi qui utilise plus de 500 jeunes tandis que le nombre des bouchers est estimé à plus de 200 individus.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1076
DE LOTO BENZ DU 31 Août 2011

Ce **07 Septembre 2011**, nous assistons au tirage **N°1077 de LOTO BENZ.**

Notons que la semaine dernière, la LONATO a fait des heureux gagnants dans différents villes du pays.

A l'intérieur du pays, c'est à **KPALIME** qu'un gros lot de **1.250.000F CFA** a été enregistré sur le **point de vente 4011.**

A **LOME,** les **opérateurs 3140 et 7121** ont recensé chacunn **un lot de 750.000F CFA.** Deux parieurs ont remporté respectivement sur **les points de vente 6924 et 6928 un gros lot de 1.250.000F CFA et un lot de 500.000F CFA.**

Jusqu'au **30 Septembre 2011** multipliez vos chances de gagner de nombreux gros lots en achetant à 200FCFA et en grattant les tickets de la Tranche Commune Entente 2011. Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant ! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 FCFA.

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez :
- 500.000 FCFA
- Un voyage par avion et un séjour en République de Côte d'Ivoire.

Vous pourrez également gagner lors du grand tirage qui aura lieu **le 30 septembre 201**1, des supers lots allant de 1.000.000 FCFA à 5.000.000 FCFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1077 de LOTO BENZ du mercredi 07 Septembre 2011

Numéro de base

80	42	23	44	55